

JOURNAL	SUD OUEST	
DATE	Mercredi 13 avril	

## PÔLES NATURE

# Des petits coins de nature animés

Le Département a lancé son programme 2022 d'animations des 14 Pôles nature pour s'initier à la sculpture, soigner les boudets du Poitou...

C'est à la Cabane de Moins, à Breuil-Magné, que le Département de la Charente-Maritime a lancé, vendredi 8 avril, son programme d'animations et de rencontres de la saison 2022 des 14 Pôles nature dont certains sont gérés par des partenaires comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ou la Fédération départementale de chasse (FDC 17).

Ainsi, moyennant une participation modique de quelques euros et parfois gratuitement, il sera possible de découvrir en famille dès les vacances de printemps et ensuite, ces sites mettant en valeur le milieu naturel en participant à des ateliers ludiques et éducatifs. S'initier à la sculpture à la Pierre de Crazannes, soigner les boudets de l'asinerie du Poitou, rechercher des orchidées sauvages dans l'île d'Oléron ou à Jonzac, découvrir le ciel et les astres à la maison de la forêt à Montlieu-la-Garde, observer la nidification des oiseaux aux marais d'Yves, chasser les



**Animations et rencontres sont programmées dans les Pôles nature. Ici, celui du Marais Poitevin, à Taugon.**

ARCH. JEAN-LOUIS BONNAFOUS

œufs en chocolat à l'Île Madame... De quoi occuper de façon intéressante les enfants et les parents.

### Espaces naturels sensibles

Les personnes en situation de handicap ne sont pas oubliées et des animations adaptées sont organisées sur les sites labellisés Tourisme et handicap et nombre d'entre eux sont accessibles depuis les pistes cyclables

comme la Vélodyssée ou la Flow Vélo.

Ces 14 lieux d'accueil animés sont aujourd'hui appelés Les Échappées nature avec 39 autres sites en accès libre, tous englobés parmi 130 Espaces naturels sensibles (ENS) dont 50 – s'étendant sur 54 000 hectares – sont dits « actifs ». Les 80 autres, représentant une surface quasi équivalente, intégreront progressivement le réseau. Le résultat d'une politique du Département élaborée en concertation avec les acteurs de l'environnement et les Établissements publics de coopération intercommunale de la Charente-Maritime, commencée il y a 50 ans avec l'acquisition de la forêt de Benon.

Ces ENS ont vocation à être préservés, valorisés et surtout partagés avec un public de plus en plus demandeur afin qu'ils profitent à tous.

**Bernard Gautier**

*Renseignements sur le site Internet [la.charente-maritime.fr](http://la.charente-maritime.fr).*